

La Commission d'appel d'offres : Le rôle de l' élu(e)

FAL08 - 1 JOUR (7H)

SESSIONS EN 2010 :

à Paris :

12 mars

24 septembre

PROFILS STAGIAIRES :

Elus, agents, responsables de la passation et de l'exécution des marchés publics

ANIMATEUR(S) :

praticien des marchés publics

PRIX : 360 €net

(déjeuner compris)

OBJECTIFS : appréhender le rôle de l' élu(e) et les modes de fonctionnement de la Commission d'Appels d'Offres (CAO)

PROGRAMME :

Rappel des nouveautés de la réforme 2006 et des principes fondamentaux

Liberté d'accès, égalité de traitement, transparence des procédures
Préservation des deniers publics : définition du besoin et choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

La composition de la commission d'appel d'offres

Les membres à voix délibérative et à voix consultative : modalités de désignation

La désignation des suppléants

La convocation du représentant du comptable et de la DGCCRF

L'organisation et le fonctionnement de la CAO

La convocation de la commission

La notion de quorum

L'organisation en appel d'offres ouvert

L'organisation en appel d'offres restreint

Les apports des réformes récentes, les variantes de la CAO

La possibilité de multiplicité des CAO d'un même pouvoir adjudicateur ou entité adjudicatrice

Les CAO spécifiques

La CAO du dialogue compétitif

Le jury de concours

Le rôle de la CAO

La sélection des candidats : études de cas de jurisprudence

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

La responsabilité des membres de la CAO

La responsabilité pénale des élus

Les délits susceptibles d'être commis

Comment éviter la mise en cause pénale ?

COMPETENCES VISEES :

Comprendre le rôle de l' élu(e) et positionnement de la CAO dans les procédures d'achat

Situer ses interventions et leurs conséquences potentielles

Fiche d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie : Email :

Mandat :

Taille de la collectivité :

Nom et adresse de la collectivité locale où sera adressée la convention de formation et la facture :
.....
.....
.....

Je demande mon inscription au(x) module(s) de formation :

Il se déroulera le 2010

Fait à : Le,

Signature :

Nos modules de formation bénéficient des dispositions de la Loi du 3 février 1992
qui prévoit la prise en charge par la collectivité locale du congé de formation pour chaque élu.